



DOSSIER DE CANDIDATURE 2022

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

GMF s'associe à l'Unapei pour encourager et valoriser les actions menées par les associations de son réseau. Cette 5^e édition du Prix Unapei - GMF s'inscrit dans le cadre du Congrès Unapei en juin 2022 dont une des thématiques sera le développement du pouvoir d'agir des personnes.

Le jury du Prix Unapei – GMF 2022 se réunira en mai 2022 et récompensera trois associations du réseau qui développent des projets et actions visant à valoriser et à promouvoir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap. L'objectif est de mettre en lumière des bonnes pratiques qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. À titre d'exemple, les thèmes suivants pourront être abordés (cette liste est non-exhaustive) :

- autodétermination
- pair-aidance
- valorisation des rôles sociaux
- participation des personnes à la gouvernance des établissements et services
- participation sociale et citoyenne
- participation des personnes à la définition de leurs engagements

Le jury sera particulièrement attentif à la démarche suivie et aux projets développés, et notamment :

- à la valorisation de projets développés par les associations du réseau Unapei (en coopération ou non),
- à l'impact du projet sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap,
- à la participation des personnes en situation de handicap au projet.

Pour participer, merci de bien vouloir remplir le dossier de candidature ci-joint et le retourner par email avant le dimanche 10 avril 2022. Les trois associations lauréates recevront chacune une récompense de 3 000 € lors du prochain congrès de l'Unapei qui se tiendra le 10 juin 2022.



PRIX Unapei-GMF

GMF est un partenaire de longue date de l'Unapei. Cette année, GMF s'associe à l'Unapei pour soutenir et valoriser les actions menées par les associations de son réseau.

L'Unapei, premier réseau associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles rassemble 350 associations de bénévoles, professionnels, parents et amis

(55 000 familles adhérentes), qui agissent pour que toute personne en situation de handicap dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France et premier assureur des agents du service public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner des associations de l'Unapei porteuses de projets, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ASSOCIATION* :	
ADRESSE* :	
TÉLÉPHONE* :	MAIL* :
PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION OU REPRÉSENTANT DÛMENT MANDATÉ* :	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM :	
RESPONSABLE DU DOSSIER* :	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM :	
FONCTION* :	
TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL* :	
MAIL PROFESSIONNEL* :	
<input type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement du concours*	
<input type="checkbox"/> Je certifie avoir obtenu l'autorisation préalable de participation du Président de l'Association*	
Date, signature et cachet du Président de l'Association	
LE :	

* champs obligatoires.



À ENVOYER À
PRIXGMF@UNAPEI.ORG
AVANT LE
10 AVRIL 2022



DÉCRIVEZ VOTRE RÉALISATION

Présentez votre démarche en quelques mots

Descriptif du projet mis en place

Comment votre projet permet-il de développer le pouvoir d'agir de la personne ?

Dans quelle mesure les personnes participent-elles au projet ?

Comment allez-vous mesurer le ou les impact(s) de votre projet ?

Quels sont les financements mobilisés pour mener à bien ce projet ?

N'oubliez pas de joindre à ce dossier vos documents et annexes (photos, vidéos, témoignages, articles) pour présenter votre projet et son(s) impact(s).



RECOMMANDATIONS

Le jury du Prix Unapei-GMF récompense des associations qui développent des projets et actions visant à valoriser et à promouvoir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap. L'objectif est de mettre en lumière des bonnes pratiques qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Le jury sera particulièrement attentif aux points suivants.

Votre **dossier** devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Président** de votre association ou de son représentant dûment mandaté. Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa ou de celui de son représentant.

Les dossiers devront être adressés **par e-mail à prixgmf@unapei.org au plus tard le 10 avril 2022.**

Conformément au règlement du Prix Unapei-GMF, disponible auprès de l'Unapei, les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury composé de 3 personnes représentantes de l'Unapei, de 2 personnes représentantes de GMF et de plusieurs personnes externes ayant une expertise de terrain et/ou de recherche.

Les critères seront les suivants :

- valorisation de projets développés par les associations du réseau Unapei (en coopération ou non),
- impact du projet sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap,
- participation des personnes en situation de handicap au projet.

Le jury se prononcera sans appel et les candidats seront informés de ses décisions le 10 mai 2022.

Trois prix de 3 000 € seront décernés lors d'une cérémonie organisée le 10 juin 2022 dans le cadre du congrès de l'Unapei.

Vos données personnelles sont traitées par GMF Assurances et l'Unapei, responsables conjoints de traitement, dont les coordonnées se situent sur les supports remis ou mis à disposition des participants.

Vos données personnelles sont collectées et traitées aux fins d'organisation et de gestion du Prix.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité au traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant et en précisant le nom du Prix :

- Pour GMF Assurances : par courrier à GMF – Protection des données personnelles – 45930 ORLEANS Cedex, ou par email à protectiondesdonnees@gmf.fr
- Pour l'Unapei : rgpd@unapei.org

Les informations complémentaires sur vos droits et le traitement de vos données personnelles sont disponibles dans le règlement du Prix.

